

## CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 19 septembre 2001

11977/01

**PUBLIC 8** 

#### **TRANSPARENCE**

Objet: RELEVE MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL

**AOÛT 2001** 

## Le présent document contient :

à l'<u>Annexe I</u>, un relevé des actes législatifs définitifs adoptés par le Conseil en août 2001. Ce relevé est accompagné, à l'<u>Annexe II</u>, des déclarations au procès-verbal accessibles au public. Il mentionne également les éventuels votes contraires et abstentions, les explications de vote, ainsi que les règles de vote.

- à l'<u>Annexe III</u>, un relevé des autres actes <sup>1</sup> adoptés par le Conseil en août 2001, avec mention, le cas échéant, des résultats de vote, des explications de vote et des déclarations que le Conseil a décidé de rendre public.

Le présent document est également accessible via Internet adresse: ("<a href="http://ue.eu.int")</a>, Rubrique "Transparence", "Relevé des actes du Conseil".

Il est à noter que seuls les procès-verbaux relatifs à l'adoption définitive des actes législatifs font foi. Les extraits des procès-verbaux en question peuvent être obtenus auprès du service Transparence adresse: ("transparency@consilium.eu.int").

11977/01 we 1

DG F III FR

A l'exception de certains actes de portée limitée tels que décisions de procédure, nominations, décisions d'organes établis par des accords internationaux, décisions budgétaires ponctuelles, etc.

	AOÛT 2001		
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES/EXPLICATIONS DE VOTE ET REGLES DE VOTE
Procédure écrite achevée le 31 août 2001  Directive modifiant les directives 66/401/CEE et 66/402/CEE concernant la commercialisation des semences de plantes fourragères et des semences de céréales	11155/01	111/01, 112/01	Majorité qualifíée

# **DECLARATION 111/01**

## Déclaration de la Commission concernant les plants de pommes de terre

"La Commission indique qu'elle a l'intention d'adopter une décision de la Commission afin d'organiser une expérience temporaire de commercialisation des plants de pommes de terre en vrac au consommateur final."

# **DECLARATION 112/01**

## Déclaration de la Commission concernant les associations variétales

"La Commission confirme qu'elle a l'intention de présenter dans les meilleurs délais une proposition de directive du Conseil modifiant la directive 66/402/CEE et la directive 69/208/CEE afin d'autoriser les États membres à permettre que les semences d'une espèce donnée soient commercialisées sous la forme d'une association de semences certifiées."

AOÛT 2001	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Procédure écrites achevées	
• le 1er août 2001	
Décision du Conseil autorisant la Commission à ouvrir des négociations avec le Canada en vue de la conclusion d'un accord sur le commerce du vin et des boissons spiritueuses Doc. 11170/01	
• le 2 août 2001	
Règlement du Conseil instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains câbles en fer ou en acier originaires de la République tchèque, de Russie, de Thaïlande et de Turquie Doc. 10982/01	
• le 7 août 2001	
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'introduction accélérée des prescriptions en matière de double coque ou de normes de conception équivalentes pour les pétroliers à simple coque, et abrogeant le règlement (CE) n° 2978/94 du Conseil Doc. 10221/01 + COR 1 (da) + ADD 1 + ADD 1 COR 1 (fi)	
• le 8 août 2001	
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2398/97 du Conseil instituant un droit antidumping définitif sur les importations de linge de lit en coton originaires d'Égypte, de l'Inde et du Pakistan et suspendant son application en ce qui concerne les importations originaires de l'Inde Doc. 11039/01	
• le 10 août 2001	
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 603/1999 instituant un droit antidumping définitif, sur les importations de ficelle lieuse ou botteleuse en polypropylène originaire de Pologne, de République tchèque et de Hongrie et portant perception définitive du droit antidumping provisoire Doc. 11299/01 + COR 1 (fi)	

AOÛT 2001		
AUTRES ACTES	Votes rendus publics	
• le 13 août 2001		
Règlement (CE) n° /2001 du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2334/97, instituant un droit antidumping définitif sur certaines importations de palettes simples, en bois, originaires de la République de Pologne, et percevant définitivement le droit provisoire Doc. 11257/01		
Règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 772/1999 instituant des droits antidumping et compensateurs définitifs sur les importations de saumons atlantiques d'élevage originaires de Norvège Doc. 11125/01		
Règlement du Conseil instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de feuilles en polyéthylène téréphtalate originaires de l'Inde et de la République de Corée Doc. 11131/01		
• le 30 août 2001		
Décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et l'ancienne République yougoslave de Macédoine relatif aux activités de la Mission de surveillance de l'Union européenne (EUMM) dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine Doc. 11303/01 + COR 1 (fr,de,nl,en,da,el,es,pt,fi,sv) + REV 1 (it)		